

A l'attention de :

- Monsieur le Premier Ministre ;
- Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes, de l'Immigration et de l'Asile;
- Madame la Ministre de la Justice ;
- Mesdames et Messieurs les députés ;
- Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement.

A Luxembourg, le 03 août 2022

Objet : lettre ouverte pour un soutien public des organisations œuvrant pour les droits humains au Luxembourg

La situation critique dans laquelle se trouve aujourd'hui l'a.s.b.l. Passerell pousse un certain nombre d'acteurs de la société civile à se questionner sur le soutien apporté par les pouvoirs publics aux organisations œuvrant pour le respect des droits humains au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Luxembourg siège au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et proclame son attachement aux droits humains et son ambition de soutenir les organisations de la société civile actives dans ce domaine. Nous sommes heureux de pouvoir exercer dans un État affichant de telles ambitions que nous ne pouvons que partager. L'existence d'associations qui défendent les droits humains est un signe d'une démocratie en bonne santé. Le Luxembourg en est une et nous ne doutons pas des bonnes volontés du gouvernement de la perfectionner de jour en jour.

Pourtant, les subventions publiques aux associations sont en très grande majorité destinées à financer des projets culturels ou sociaux : aucun appel à projets ministériel ces dernières années n'a porté sur les droits humains. De fait, la majorité des associations œuvrant pour le respect des droits, sont privées *de facto* de financements publics.

Dans d'autres États européens, il y a des exemples d'associations qui agissent pour les droits des personnes étrangères et qui sont financées, en partie, par les pouvoirs publics. Ces associations proposent également une critique constructive de pratiques étatiques ; cette critique étant basée sur le droit avec pour seul objectif de garantir l'application des textes en vigueur et un accès équitable pour chacun à ses droits. L'un n'est pas l'opposé de l'autre, la critique et les discussions étant inhérentes à toute démocratie.

La situation dans laquelle se trouve aujourd'hui Passerell, menacée de devoir réduire une grande partie de ses activités dès cet été faute d'un soutien pérenne, est révélatrice des difficultés de financement que rencontre le secteur des droits humains. Ce n'est malheureusement pas un cas isolé. Ces situations doivent nous questionner sur l'engagement des pouvoirs publics à soutenir les organisations qui œuvrent pour le respect des droits fondamentaux.

Nous ne demandons pas que l'ensemble des projets des associations de défense des droits humains soient soutenus uniquement par un seul et même acteur – ces associations, y compris Passerell, s'efforcent d'ailleurs constamment de diversifier leurs sources de financement. Un soutien à plus grande échelle et plus structurel des pouvoirs publics est cependant essentiel à un État de droit permettant à une diversité d'acteurs de la société civile de rappeler que les droits humains sont un acquis aussi précieux que fragile, dont l'application doit être défendue chaque jour.

C'est dans ce sens que la société civile souhaite travailler. Le but n'est pas d'être constamment dans la contestation des autorités, mais de rappeler que les droits humains sont un acquis aussi précieux que fragile, dont l'application doit être défendue chaque jour.

C'est pour cela que nous demandons que les ministres compétents ouvrent rapidement un dialogue avec le secteur des droits humains pour examiner les possibilités d'améliorer et de pérenniser le soutien public à ce secteur, notamment en intégrant mieux le respect des droits humains dans les thématiques de leurs appels à projets.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ces propositions et de notre approche ou pour toute autre question.

Salutations respectueuses,

Liste des signataires :

- Alter&Ego a.s.b.l. ;
- Amnesty International Luxembourg ;
- Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI) ;
- Centre Culturel Altrimenti ;
- Centre LGBTIQ+ Cigale ;
- Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg ;
- Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE) ;
- Comité pour une Paix Juste au Proche Orient a.s.b.l. (CPJPO) ;

Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg ;
Douri a.s.b.l. ;
European Council on Refugees and Exiles (ECRE) ;
Frères des Hommes ;
Prof. Dr. Jörg Gerkrath ;
Prof. Dr. Luc Heuschling ;
Prof. Dr. Herwig Hofmann ;
Lëtz Rise Up ;
LFR collectif réfugiés Luxembourg ;
Me André Lutgen ;
Prof. Dr. Séverine Menetrey ;
Mieterschutz Lëtzebuerg a.s.b.l. ;
Me Françoise Nsan Nwet ;
Passerell a.s.b.l. ;
Ryse a.s.b.l. ;
Me Noémie Sadler ;
Sourrire Asbl ;
Time For Equality a.s.b.l. ;
Me Louis Tinti ;
WG Projet - Life ASBL ;
Me Frank Wies.